



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Championnat de Ligue Individuel Amateurs Trophée Thomas de Kristoffy

Compte pour le WAGR

Samedi 19 avril, dimanche 20 avril & lundi 21 avril 2025

GOLF INTERNATIONAL DE ROISSY

Allée du Golf, 95700 ROISSY-EN-FRANCE

☎ : 01 86 90 07 54 — Courriel : contact.roissy@ugolf.eu

Règlement 2025

Clôture des engagements : **Vendredi 04 avril 2025.**

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2025 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 40 € ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueurs devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grand Prix antérieurs.

Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Index Messieurs : **inférieur à 5,4 à la date d'inscription.**

Index Dames : **inférieur à 8,4 à la date d'inscription.**

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges 2025 des Grands Prix fédéraux, le nombre de places étant limité à **120** maximum. Incluant 33 dames minimum (hors Wild Card) et 12 Wild Card maximum.

Il sera réservé 10% du champ des joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à août : 10% de 114 messieurs = 11 et 10% de 42 dames = 4). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-dessus.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

2. CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné par l'AFLD (lire § 4.1 du Vade-mecum).

Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

3. DROIT À L'IMAGE

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par mail à la Ligue, tous participants aux épreuves de la Ligue ainsi que leurs encadrements (famille, coaches, responsables de club) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Île-de-France ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.

Épreuve non-Fumeur : Voir § 1.2-2 (5) du vade-mecum fédéral.

4. FORMULE DE JEU

Stroke Play - 54 trous – 18 trous par jour

Cut après 36 trous : seront qualifiés 48 Messieurs et 15 Dames (et les ex-æquo au cumul des scores)

- **SÉRIES :** 1 seule série Messieurs, 1 seule série Dames.
- **MARQUES DE DÉPARTS :** Blanches pour les Messieurs, Bleues pour les Dames.
- **CLASSEMENT :** Brut exclusivement dans chaque série.
- **DÉPARTAGE :** En cas d'égalité de score pour la 1^{re} place finale, il sera disputé un Play-off en « trou par trou ». Pour les autres places, le classement informatique (RMS) sera pris en compte.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

- **HEURES DE DÉPART :** Établies par la Ligue 48 heures avant le début de l'épreuve.
- **ORDRE DES DÉPARTS :**
Jour 1 : Bloc 2 / Bloc 1 / Bloc 3 / Bloc 4.
Jour 2 : Bloc 3 / Bloc 4 / Bloc 2 / Bloc 1.
Jour 3 : Ordre inverse des résultats.

5. ENGAGEMENTS

L'inscription se fait exclusivement sur le site de la Ligue de Golf Paris Île-de-France : www.lgpidf.com avec paiement en ligne.

Date limite d'inscription : Vendredi 04 avril 2025.

Droits d'inscription : 110 €.

65 € pour les joueurs licenciés ffgolf de 19 à 24 ans (nés entre 2001 et 2006).

50 € pour les joueurs licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2007 ou après).

Publication des joueurs retenus à J-10 soit le mercredi 09 avril 2025.

6. PRIX

Seront récompensés :

- Les 3 meilleurs scores brut pour les Messieurs.
- Les 3 meilleurs scores brut pour les Dames.
- Le 1^{er} Brut dans chaque catégorie, licencié dans un club de la Ligue de Golf Paris Île-de-France, deviendra respectivement Champion et Championne de Ligue Amateur.
- Le 1^{er} Brut Mid-Amateur dans chaque catégorie, licencié dans un club de la Ligue de Golf Paris Île-de-France, deviendra respectivement Champion et Championne de Ligue Mid-Amateur.

7. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

- 1 représentant du club.
- 1 représentant de la Ligue.
- Les arbitres de l'épreuve.